

Documentation et information en milieu scolaire

Norman Fink

Volume 22, Number 3, September 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055315ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055315ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fink, N. (1976). Documentation et information en milieu scolaire. *Documentation et bibliothèques*, 22 (3), 131–136. <https://doi.org/10.7202/1055315ar>

Article abstract

The author attempts to explain the important factors which have influenced the development of school libraries in Québec over the past fifteen years. Following this brief survey, he proposes that the existing structures, as well as the role and responsibilities of the school librarian be reconsidered in the light of a total plan of service for Québec based on the real needs of users as well as on a global environment.

Documentation et information en milieu scolaire

Norman Fink*

Collège d'enseignement général et professionnel
du Nord-Ouest
Rouyn

L'auteur présente un essai d'explication des faits qui ont influencé le développement des bibliothèques scolaires du Québec depuis les quinze dernières années. Suite à ce bilan succinct, il propose de repenser les structures actuelles, le rôle et les tâches du bibliothécaire scolaire selon un plan d'ensemble québécois axé sur la réévaluation des besoins et l'environnement global des usagers.

The author attempts to explain the important factors which have influenced the development of school libraries in Québec over the past fifteen years. Following this brief survey, he proposes that the existing structures, as well as the role and responsibilities of the school librarian be reconsidered in the light of a total plan of service for Québec based on the real needs of users as well as on a global environment.

El autor presenta un ensayo de explicaciones de los hechos que han influido el desarrollo de las bibliotecas escolares del Québec desde los quince últimos años. Después de este balance breve, propone de volver a pensar las estructuras actuales, la función y los trabajos del bibliotecario escolar según un plan quebequense sobre la reevaluación de las necesidades del ambiente global de los usuarios.

En 1960, Pierre Matte, alors président de l'ACBLF, présentait le thème du 16^e Congrès annuel: «La bibliothèque scolaire: son rôle dans l'éducation». N'ayant pas de bibliothécaires professionnels en milieu scolaire pour répondre aux largesses financières qu'accordait la loi 37, l'ACBLF avait invité

«le plus d'intéressés possible à venir discuter des problèmes qui leur sont propres avec des bibliothécaires professionnels, experts en la matière, et à venir se documenter à des sources reconnues sur les normes d'excellence des bibliothèques scolaires, la façon de les bien organiser et les instruments de travail qui leur sont nécessaires pour atteindre ce but».¹

* N.D.L.R. Norman Fink fut, de 1966 à 1975, coordonnateur des centres de documentation à la Commission scolaire régionale du Cuivre, à Rouyn.

1. Pierre Matte, «Présentation du thème: «La bibliothèque scolaire: son rôle dans l'éducation», *Rapport des travaux du 16^e congrès de l'ACBLF*, Montréal, ACBLF, 1961, p. 9.

Façonnées par le Bureau des bibliothèques scolaires, le Service des bibliothèques d'enseignement (SBE) et le Service général des moyens d'enseignement (SGME), les bibliothèques scolaires des années soixante se sont transformées en centres documentaires multimédia (CDM) au cours des années soixante-dix.

Parmi les phases critiques de leur développement, notons le recrutement des coordonnateurs, la Centrale des bibliothèques (CB), les budgets de création, le schisme avec l'audiovisuel, la venue des bibliothécaires et le départ des professionnels d'expérience au niveau des cadres; autant d'étapes qui ont contribué à l'implantation d'un système plus ou moins cohérent des ressources documentaires dans le milieu scolaire.

Toutefois, après quinze années d'organisation et de réorganisation, de directives et de contre-directives ponctuées de querelles politiques, d'expériences fructueuses et de

tentatives incertaines, on sent croître une insécurité dans ce secteur de la bibliothéconomie allant jusqu'à la remise en cause de l'ordre établi. On est en quête d'un souffle nouveau, d'un second départ. C'est à une nouvelle génération de bibliothécaires scolaires de prendre la relève, d'évaluer la situation actuelle, de redéfinir les objectifs et les orientations des bibliothèques scolaires, de préciser les lois et les principes, la philosophie de la bibliothéconomie scolaire au Québec, de repenser l'accessibilité à la documentation et l'information.

Bilan provisoire

Très tôt après la publication du Rapport Parent, les responsables, tant du gouvernement que des organismes scolaires, chargés du dossier des bibliothèques, ont préconisé l'établissement d'un réseau de bibliothèques dans l'ensemble des écoles secondaires du Québec. L'objectif fixé était de taille, surtout si l'on considère qu'un réseau suppose, par définition, une organisation dont les parties sont dispersées en différents points d'une région ou d'une province afin d'exercer son action sur l'ensemble du territoire.

Or, un examen de la situation nous permet de déceler tout au plus un ensemble hétérogène de bibliothèques, de centres de documentation, de centres documentaires multimédia, les uns tout aussi marginaux que les autres.

Ce mélange d'unités documentaires composites est l'aboutissement de l'importance démesurée accordée à la normalisation et aux structures précaires, de l'absence déconcertante de communications horizontales et verticales et enfin, de l'incohérence et de l'imprécision d'un plan global axé sur l'utilisation des ressources documentaires et l'accès à l'information.

Organisation ou exploitation

Pour les gens du milieu biblio-scolaire, la création et l'organisation des bibliothèques dans les établissements scolaires s'avéraient être les priorités des années 1960; après tout, ces bibliothèques n'étaient-elles pas «le cœur de l'école», précepte qui ne manquait pas d'appuyer les demandes d'équipement, d'espace, de personnel et de collections supplémentaires.

Cependant, on ne se rendait pas compte, à l'époque, de l'impact d'un tel service documentaire sur l'environnement scolaire. On implantait un soi-disant réseau de bibliothèques

sans en mesurer l'efficacité, la portée, l'utilisation anticipée. Ce n'est qu'une fois organisée que l'on songea aux objectifs proposés de la bibliothèque scolaire, à son «modus operandi» dans un cadre non plus utopique, mais combien difficile et terre à terre vu l'inexpérience des uns, l'anxiété des autres, l'inflexibilité des horaires, le transport scolaire, la rigidité des programmes, etc.

En organisant un service, on oublia l'usager, son environnement, son besoin d'information et les moyens d'y accéder, tant et si bien qu'aujourd'hui l'étudiant et l'enseignant sont contraints, à cause de structures administratives et techniques dépassées, à se déplacer d'un local à l'autre aux quatre coins de l'école, de la ville, de la région. La tâche du personnel en place est essentiellement polarisée vers le contenant plutôt que le contenu, l'entrée de la documentation plutôt que la sortie. On a perçu les besoins des usagers selon ses propres conceptions et on tente de projeter chez l'usager ses propres besoins.

Communications et leadership

Le milieu biblio-scolaire se reconnaît à son hermétisme; rares en effet ont été, depuis la fin des années soixante, les rencontres professionnelles soit au niveau provincial, soit au niveau régional, témoignant ainsi de l'absence de communications horizontales et verticales. Certes, il y eut quelques rencontres sporadiques, quelques échanges de «cuisine», mais peu de groupes de travail sur les problèmes courants, sur les objectifs et l'évaluation d'un programme global des ressources documentaires axé plutôt sur l'accès à l'information que l'organisation des documents.

Partout on travaille en vase clos, en marge de la profession et même du milieu scolaire, de telle sorte que lors de rencontres collectives, comme dans le cadre de l'ASTED (le seul organisme qui subsiste vraiment mais qui est, hélas, inaccessible à la majorité), on se rend compte de la dispersion des énergies et des expériences. Si tout au moins on pouvait lire quelques comptes rendus des activités et des richesses dispersées aux quatre coins du Québec!

Constatation déprimante: depuis 1972, il n'a été publié aucun article dans le *Bulletin de l'ACBLF*, ni dans *Documentation et bibliothèques* portant sur la bibliothéconomie scolaire. Il semble que le milieu biblio-scolaire n'ait rien d'autre à dire que de répéter son leitmotiv — budget, personnel, équipement —

alors qu'il y aurait beaucoup à dire sur «l'art d'extraire encore du jus d'un citron déjà trop pressé»; ou encore, à l'instar des autres bibliothécaires, on tente désespérément et continuellement de se convaincre mutuellement de l'importance et de la valeur de ses services.

Pour leur part, le SGME et plus particulièrement le SBE ont abandonné la formule de rencontres provinciales collectives des coordonnateurs de moyens d'enseignement; l'expérience antérieure leur a sans doute donné raison: ces rencontres répondaient en définitive à trois impératifs plus ou moins conscients, à savoir le défoulement des uns, le dépouillement des autres, l'annonce de nouvelles directives.

Aussi devant l'émergence d'un consensus apparent des coordonnateurs, les organisateurs de telles rencontres préférèrent-ils s'estomper derrière des contraintes administratives plutôt que de promouvoir une consultation permanente en regard d'un plan d'ensemble et de politiques à long terme. C'est ainsi qu'ils abandonnèrent la formule des réunions provinciales en faveur de «caucus» conseils de la CB, limitant par le fait même la dimension des problèmes propres au «réseau» provincial.

Enfin, certaines régions, telles l'Estrie et la Rive-sud, ont mis l'accent sur les échanges et rencontres au niveau régional. Toutefois ces actions isolées ne pouvaient assurer l'implantation d'un plan global, la précision d'une théorie commune de la documentation en milieu scolaire.

Philosophie commune

Malgré certaines tentatives régionales, telles celles énumérées plus haut, le milieu biblio-scolaire n'a jamais fait l'unanimité autour d'une philosophie commune de la documentation dans les écoles du Québec. Pas plus qu'il ne s'est concerté sur un plan global du traitement de la documentation et de l'information. Aussi, connaît-on présentement autant de systèmes de documentation qu'il y a de régions. Les querelles politiques au sein des organismes gouvernementaux, l'ambition des uns, l'abandon des autres et surtout l'absence de perspicacité, de flexibilité et de vision d'ensemble de la plupart d'entre nous ont mené la bibliothéconomie scolaire à une certaine léthargie. Nous sommes encore loin d'un ensemble de lois et principes, d'une approche globale de l'information et de la diffusion décentralisée de la documentation dans

l'école polyvalente². Tout au plus sommes-nous devant une variété de données empiriques issues d'expériences locales ou régionales. En préconisant la mutation des bibliothèques scolaires en centres documentaires multimédia (CDM) la majorité des bibliothécaires scolaires n'ont pas subi cette mutation dans leurs convictions profondes; ils n'ont pu s'entendre ni comprendre la finalité renouvelée de la bibliothèque scolaire; ils n'ont pas encore saisi les dimensions complètes de l'environnement informateur de la personne tant et si bien qu'ils sont et seront perçus comme des responsables de supermarchés documentaires. Le bibliothécaire scolaire se doit de devenir plus catalyseur que catalogueur de documents.

Prémises d'un renouveau

Quinze années d'histoire, c'est bien peu pour un historien; mais c'est déjà beaucoup si, comme Toffler, à partir du passé nous envisageons l'avenir au présent. Nous nous devons d'évaluer les services disponibles non plus en fonction des besoins d'il y a trois ou cinq ans, mais selon les impératifs d'une mutation permanente, selon des objectifs à long terme, néanmoins réalisables à très court terme.

Réseau de documentation et d'information

C'est par la réévaluation des besoins de la clientèle scolaire, par la redéfinition des finalités et des objectifs du CDM, partie intégrante d'un système éducatif, que nous pourrions entreprendre une action cohérente et concertée dans le secteur de la documentation et de l'information à l'usager. À l'école, l'étudiant apprend à réfléchir librement, à résoudre des problèmes, à critiquer et à apprécier. Son accès à l'information est devenu multidimensionnel; la communication électronique remplit son esprit d'une multiplicité d'informations qui demeurent en latence jusqu'à ce qu'un déclencheur en stimule la sortie selon un schéma plus ou moins ordonné. Ainsi l'objectif du CDM devrait dépasser l'accessibilité à la documentation et favoriser la restitution de l'information emmagasinée dans l'esprit de l'étudiant³.

2. On n'a qu'à lire le chapitre 4 de l'ouvrage de J. K. Szpakowska, *Profil d'un centre documentaire multimédia*, Montréal, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1975, p. 99-159 (Publications de l'École de bibliothéconomie, no 5).

3. Deirdre Boyle, "Libraries and media", *Library Journal*, 101 (January 1, 1976), 127.

Le milieu biblio-scolaire devra donc réévaluer collectivement les services actuellement offerts aux usagers des écoles élémentaires et secondaires et modifier au besoin la structure et les cadres en place.

Si l'on accepte au départ les résultats de l'enquête de Janina Klara Szpakowska⁴, on est forcé d'admettre qu'au Québec il existe autant de systèmes documentaires que de régions et d'unités scolaires. Dès lors, les bibliothécaires scolaires devront oublier leurs exigences locales, parfois éphémères, et concevoir une approche systémique de la documentation et de l'information en milieu scolaire; aussi auront-ils à traduire dans leur milieu respectif les aspects particuliers d'une théorie, d'un principe, d'un plan d'ensemble.

Il faut songer à l'éclatement des structures et des cadres actuels de la bibliothéconomie, à la remise en question de certains principes afin d'assurer l'efficacité et la rentabilité de l'accès à l'information. On y parviendra en adoptant un plan global des ressources documentaires, issu d'une concertation rigoureuse et d'une planification horizontale et verticale, laquelle préconisera des structures, des politiques et des fonctions clairement définies et remises à jour à la lumière d'une communication ouverte et réciproque, d'une participation collective et dynamique, toutes deux basées sur la recherche, l'expérimentation et le perfectionnement du personnel.

Il ne s'agit pas de copier les réalisations de nos voisins anglophones tel le projet de la National Commission on Libraries and Information Science⁵, mais d'adapter et surtout d'innover dans le milieu scolaire québécois, des moyens d'accès à l'information et des moyens d'extraire de nos ressources humaines, physiques et documentaires déjà en place un rendement accru, une efficacité permanente.

Une équipe provinciale présente dans le milieu

Ainsi, pour l'ensemble du Québec, il faudrait disposer d'une équipe de responsables d'animation et de production dont le rôle serait, tout d'abord d'assumer le leadership dans la promotion, l'implantation, l'animation et la révision des programmes du réseau de

CDM; de plus, cette équipe devrait pouvoir intégrer, développer et diffuser l'ensemble des services techniques pertinents à la documentation et à la communication de l'information. Aux dires du directeur de la Centrale des bibliothèques, le ministère de l'Éducation envisage déjà des modifications importantes au sein du SBE⁶. On peut lire également dans *Information CB* que la Centrale des bibliothèques diversifiera davantage ses services bibliographiques destinés au niveau secondaire.

Il est heureux de constater de telles extensions de services à la CB. Mais l'action des responsables des bibliothèques d'enseignement ne doit pas se limiter aux niveaux administratif et technique. Il faut sentir jusqu'à la base la présence au lieu de l'absence, le support et non la confrontation, le leadership et non le dirigisme de l'équipe québécoise; il ne s'agit plus de parler *aux* gens du milieu mais plutôt de parler *avec* eux. Les bibliothécaires scolaires ont en effet grand besoin de faire équipe avec leurs collègues pour bâtir, évaluer, orienter leurs actions individuelles et collectives, pour se sentir plus à l'aise dans un plan d'ensemble à la gestation duquel ils ont collaboré.

La réalisation de cette concertation pourra s'effectuer au niveau provincial et régional où les «répondants» du ministère de l'Éducation consulteront et conseilleront, informeront et orienteront selon les objectifs et politiques du réseau.

Attitude positive et compétence professionnelle

Bien qu'ils doivent pouvoir se débrouiller avec ce qu'ils ont, les bibliothécaires scolaires ne devront pas pour autant abdiquer devant les exigences qui commandent leurs objectifs: ce que d'aucuns verront comme un paradoxe, d'autres y décèleront les fondements d'une attitude plus positive que défaitiste.

Plusieurs bibliothécaires scolaires tentent effectivement de se convaincre de leur situation d'infériorité vis-à-vis leurs collègues et administrateurs de l'enseignement. Cependant la reconnaissance et le respect d'une compétence ou d'un statut professionnel ne s'imposent pas; ils s'acquièrent et se prouvent de façon sans équivoque par des actions, des gestes, des services rendus. Ainsi des revendications de salaires, de personnel,

4. Janina-Klara Szpakowska, *Profil d'un centre...*, 450 p.

5. National Commission on Libraries and Information Science, *Toward a National Program for Library and Information Services: Goals for Action*, Washington, D.C., 1975, 106 p.

6. «Entretien avec le directeur de la Centrale des bibliothèques», *Information CB*, (Novembre 1975), 1.

de budgets demeureront stériles, à moins de les appuyer sur des statistiques précises, une argumentation péremptoire, logique et concise, des solutions de rechange, le tout à la mesure des gens qui les reçoivent. Toutefois, il faut admettre que, même en 1976, les femmes sont encore perçues en situation inférieure par certains administrateurs masculins; elles devront donc persister à combattre sur deux fronts: d'abord démontrer leur statut d'égalité, puis prouver leur compétence professionnelle.

La nature du bibliothécaire scolaire étant ce qu'elle est, ce dernier devra repenser son rôle dans l'école à titre de spécialiste de la documentation et de l'information.

L'information à l'usager: objectif no 1

Les bibliothécaires scolaires comprendront que l'utilisation des ressources documentaires se doit d'être l'objectif primordial de leur activité professionnelle. Ils deviendront plus que des agents de la conservation de la faune multimédia, ils se réaliseront pleinement en tant que documentalistes et spécialistes de l'information. En effet le documentaliste filtre la documentation utile et pertinente issue d'une masse documentaire disponible⁷ et laisse à l'enseignant le soin d'apprendre à l'étudiant comment sélectionner l'information, l'exploiter, l'apprécier.

L'étudiant, tout comme l'enseignant, ne peut consacrer plus de 10 à 30% de son temps à rechercher, parmi une masse documentaire des plus impressionnante, l'ensemble des documents susceptibles de lui fournir l'information recherchée. Pourquoi faut-il qu'un usager d'un CDM, de plus en plus pressé et surchargé, traduise lui-même son besoin en vocabulaire documentaire, localise à la suite de recherches intensives et de frustrations répétées, un document de quelques pages alors que dans une librairie on lui fournit généralement de première main l'ouvrage demandé? Pourtant, c'est le même client avec le même empressement! chez l'un, la recherche de l'information fait partie, dit-on, d'une technique d'apprentissage, chez l'autre, cette même recherche se traduit en marge de profit net.

Ainsi le bibliothécaire scolaire et ses adjoints effectueront eux-mêmes les recherches documentaires appropriées. Le bibliothécaire concentrera son activité professionnelle da-

vantage sur la «sortie de l'information» que sur la rentrée de la documentation.

Dès lors les opérations pertinentes à la rentrée de la documentation (acquisition, organisation, préparation et conservation) seront centralisées le plus possible au niveau de la région et même de la province; elles seront en outre effectuées largement par le personnel technique compétent. Les organismes, telle la CB, devront élargir considérablement l'éventail des services bibliographiques: l'indexation et la dissémination sélective de l'information selon des profils clairement définis. La sélection des documents se fera à la base; l'utilisation des documents se réalisera dans la plus petite unité physique possible tel le laboratoire⁸ selon les méthodes pédagogiques en vigueur. La majorité des opérations se situant entre la sélection et l'utilisation devraient donc être effectuées à l'extérieur du centre documentaire multimédia.

Le centre de documentation

Les centres de documentation des écoles secondaires et polyvalentes, préconisés dans *École, milieu de vie* (no 2) joueront véritablement leur rôle premier, c'est-à-dire celui de fournir à l'usager, là où il se trouve, l'information demandée.

«Les centres de documentation sont des organismes qui offrent des moyens de recherche en profondeur dans les domaines précis par l'analyse des publications existantes.»⁹

Ainsi, situés dans les départements d'enseignement et sous la juridiction du CDM, les centres de documentation proposent des instruments de recherche documentaire selon des profils d'intérêts spécifiques. Bien plus, le personnel participe à la recherche de l'information relative à la solution de telle ou telle hypothèse. L'usager consulte une documentation qu'il sait pertinente et mieux encore il apprend à «utiliser», avec l'aide du professeur, l'information déjà localisée.

«Créé afin de supporter des programmes déterminés de travail, le centre de documentation est axé essentiellement sur l'indexation de documents, la production de dossiers...

7. Marcel Van Dijk et Georges Van Slype, *Le service de documentation face à l'explosion de l'information*, Paris, Éditions de l'organisation, 1969, p. 21.

8. Ministère de l'Éducation du Québec, *École, milieu de vie*, no 2, p. 16.

9. *L'information scientifique et technique au Canada*, IIe partie, chapitre 6, «Les bibliothèques», Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969.

Le centre est conçu alors comme un laboratoire où l'imprimé prend une place réduite, et où l'on fait appel aux ressources d'une grande bibliothèque du milieu.»¹⁰

Dès lors, pour assurer à l'usager l'accessibilité à toute l'information disponible dans le milieu scolaire, il importe que l'école présente une politique globale de la documentation et de l'information; cette politique d'ensemble se traduira par une coordination générale de toutes les ressources documentaires au sein de l'école, laquelle coordination devrait être effectuée par le spécialiste de la documentation dans l'école. Ainsi aurons-nous dans cette unité administrative une politique générale, cohérente et globale de toutes les ressources documentaires acces-

10. Assemblée nationale. Comité d'étude des bibliothèques gouvernementales, *Rapport*, Québec, Éditeur officiel, 1971, p. 35.

sibles au public. Il en serait de même au niveau de la commission scolaire et au niveau de la province.

Conclusion

On connaît les relations profondes entre l'enseignement et l'information. Lorsque les bibliothécaires scolaires auront compris toute la dimension de leur profession en regard de l'information dans l'école, lorsqu'ils auront adapté leur système de documentation et de communication de l'information aux exigences particulières de l'enseignant et de l'étudiant, lorsque ces deux catégories de professionnels auront connu et compris leurs limites respectives, leurs fonctions réciproques et complémentaires auprès de l'étudiant, alors celui-ci pourra enfin bénéficier pleinement de l'information dont l'environnement total dispose pour compléter son apprentissage et inventer son futur.

La Belle Reliure de Montréal Inc.

RELIURE DE TOUS GENRES
BIBLIOTHÈQUE – PÉRIODIQUES
RELIURE PLASTIFIÉE
RELIURE COMMERCIALE & D'ÉDITION
RELIURE DE LUXE

8377, BOUL. LANGELIER
MONTRÉAL, QUÉBEC, H1P 2C3
(514) 324-2610